

ASSEMBLÉE NATIONALE

10 octobre 2022

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES 2023-2027 - (N° 272)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

SOUS-AMENDEMENT

N ° 150

présenté par

M. Jean-René Cazeneuve

à l'amendement n° 124 de M. Giraud

ARTICLE 7

Au début de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« sous réserve »

les mots :

« à condition d'avoir fait l'objet ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Sous-amendement rédactionnel.